

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0029394

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 6263 Société : RA3391  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
Nom & Prénom : CHALLAL Mohamed  
Date de naissance : 01-07-1957  
Adresse : Blvd. Hassan II n°91 ARGANA AIT MELLAL  
Tél. : 0665620643 Total des frais engagés : 11.63, M.D Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
  
Dr. OUSSAMA STAHI  
Cabinet de Médecine Générale  
1er étage en face sous Seb  
10 Argana N° 2/62, 1er étage en face sous Seb  
Ait Melloul  
Tel: 05 28 24 52 40

Date de consultation : 10/07/2023  
Nom et prénom du malade : HARA B. FATIMA Age: 55 ans  
Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
Nature de la maladie : Méningite  
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Scandique  
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAJ MECCUL Le : 25/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Meilleur avocat attestant le paiement des Actes
10.07.2023	C		150.000,00	Dr. SAMA STAH Gabinet de Meilleur avocat 101, Algama N° 202, 1000 Tél: 05 28 24 52 40
INPE: 04 1233508				
12.07.2023	C	0.5 unité		
INPE: 04 1233508				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE LAMINE</b> Dr. Youssef Lamine Pharmacien	10/11/2023	92.30.
 <b>PHARMACIE SOUK</b> DR. OUADDI TALAL	19/10/2023	90,10

#### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ALYSES MEDICALES Audelaz 22 EL OTMAN Hassan II Ali Melloul 21 616 Fax 0521 308 111</i>	11/07/22	13 580	663,00
<i>ALYSES MEDICALES Audelaz 22 EL OTMAN Hassan II Ali Melloul 21 616 Fax 0521 308 111</i>	12/07/22	13 130	168,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

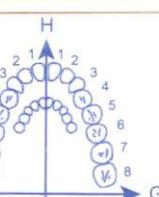
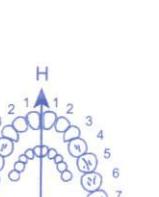
Cache et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>		<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>		
		H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	Coefficient des travaux
		<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# ORDONNANCE

Act Null le 12/07/2023  
Nom : DR NAB  
Age : PATINER

40,50



1) Tandifex - P 8 = 2

App 22' jetté



49,60

2) Nurofen forte

PPV: 49,60 DH  
LOT: 23C14  
EXP: 03/2026

Dr. OUSSAMA STAH  
Cabinet de Médecine Générale  
Lot Argana N° 262, 1er étage  
Ain Melloul  
Tél.: 05 28 24 52 40

90,10

PHARMACIE SOUK  
Dr. OUADDI TALAL  
860, Lot. Argana AT MELLoul  
Tel.: 05 28 24 15 28 22  
00052824152822

Cachet

Date de prochaine visite:



6 118001 103041

**Tardyferon® 80mg**  
**30 comprimés pelliculés**

Distribué par COOPER PHARMA  
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca  
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

319334

PPV : 40.50 DH

**Codoliprane®**  
Paracétamol / Codeine  
400 mg / 20 mg  
16 Comprimés sécables  
OR CE

PPV: 22DH20  
PER: 04/25  
LOT: M1253



Dr. Nellha, Le : 10/07/2021  
Nom : DR. NAB.

Age : FATHIMA

Gdly → 8/2/2026  
1 p x 3 SV

clay → 8/1/2026  
1 p x 3 SV

3) oedex xl 2 SV  
Cachet

Date de prochaine visite:  
.....

**CLOPRAME®** 10 mg 40 comprimés sécables

PPV 17DH30  
EXP 10/2025  
LOT 28064 3



LOT 211482  
EXP 04/2024  
PPV 52.80DH

# ORDONNANCE

Art Melloul Le 14.11.23  
Nom : DRSS  
Age : PATINA

67bun C

Dr. OUSSAMA STAINI  
Cabinet de Médecine Générale  
101 Algama N° 2022 1er étage  
Art Melloul  
Tel.: 05 23 24 52 40

ASOKA CLINIQUE  
D'ANALYSES MEDICALE  
Dr. Abdelaziz EL OTMANI  
Av. Hassan II - Art Melloul  
Tél: 0528 241 616 Fax: 0528 378 11

Cachet

Date de prochaine visite:

# ORDONNANCE

AS. N° 1010712-73  
Le .....  
Nom : DMRDBS  
Age : FATHIMA

WFJ

Re: t

Vit D

Dr. OUSSAMA STAHI  
Cabinet de Médecine Générale  
101 Algérie 1262 1er étage en face du Sébt  
Tél. : 05 23 24 82 40



Cachet

Date de prochaine visite:

.....

**LABORATOIRE CENTRAL d'ANALYSES MEDICALES et SCIENTIFIQUES SPECIALISEE**

**Dr. Abdelaziz EL OTMANI**  
**Pharmacien Biogiste**  
Diplômé de la faculté de pharmacie de LYON  
Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Saint Etienne (FRANCE).

Spécialités: Biochimie clinique  
Hématologie - Immunologie  
Parasitologie - Mycologie  
Bactériologie - Virologie  
Pharmacologie - Toxicologie

Imm. Ibn Sina, Angle Av. Hassan II et Rue de l'Hôpital - 86150 - AIT MELLOUL Tél.: 05 28 24 16 16 - Fax: 05 28 30 81 50  
ICE: 001576353000032 - IF: 80303420 - RC: 7278 Inezgane - PAT: 49802866 - CNSS:2233667 - INP: 043000652

Ait Melloul le : 12 juillet 2023

Mme. AARAB FATIMA

FACTURE N°	516575
------------	--------

Analyses :

Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	Total : B 130

Prélèvements :

Sang-----	Pc	2,5	
TOTAL DOSSIER			168,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Soixante Huit Dirhams

LABORATOIRE CENTRAL  
d'ANALYSES MEDICALES  
Dr. Abdelaziz EL OTMANI  
Av. Hassan II - Ait Melloul  
Tel:0528 241 616 Fax:0528 308 154

# LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPECIALISEES

Dr. Abdelaziz EL OTMANI

Diplômé de Lyon

Ancien interne des Hôpitaux de Lyon & Saint-Etienne

Diplômé d'université de qualité en biologie médicale

Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie - Pharmacologie - Toxicologie



Laboratoire  
EL OTMANI

المختبر المركزي للتحاليلات  
الطبية والعلمية المتخصصة

الدكتور عبد العزيز العثماني

خريج مدينة ليون

ملحق سابق بمستشفيات ليون و سانتيان

دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Dossier ouvert le : 12/07/23



Mme. AARAB FATIMA

Réf. : 23G2A4

Page : 1/1

119391

Compte Rendu d'Analyses

INP: 043000652



## BIOCHIMIE SANGUINE

(Roche HITACHI 917 / BIOLIS24i)

GLYCEMIE A JEUN	0,93	g/l	0,7 - 1,1	Normales
Soit :		5,2	mmol/l	3,9 - 6,1

HEMOGLOBINE - Hb A1 C : 5,4 % < 6

(Technique: Chromatographie d'échange cationique à basse pression sur HLC-723 G7 TOSOH)

	Objectif idéal	Valeur acceptable
Diabète de type II	< 6,5%	< 7,0%
Diabète de type I	< 7,0%	< 7,5%
Diabète agé	< 7,5%	< 8,5%

## CORRELATION APPROXIMATIVE ENTRE LE TAUX DE L'HbA1c ET LA GLYCEMIE MOYENNE

HbA1c (%)	Glycémie moyenne (g/l)	Glycémie moyenne (mmol/l)
5,0	0,97	5,4
6,0	1,26	7,0
7,0	1,54	8,6
8,0	1,83	10,2
9,0	2,12	11,8



**LABORATOIRE CENTRAL d'ANALYSES MEDICALES et SCIENTIFIQUES SPECIALISEE****Dr. Abdelaziz EL OTMANI**  
**Pharmacien Biogiste**Diplômé de la faculté de pharmacie de LYON  
Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Saint Etienne (FRANCE).Spécialités: Biochimie clinique  
Hématologie - Immunologie  
Parasitologie - Mycologie  
Bactériologie - Virologie  
Pharmacologie - ToxicologieImm. Ibn Sina, Angle Av. Hassan II et Rue de l'Hôpital - 86150 - AIT MELLOUL Tél.: 05 28 24 16 16 - Fax: 05 28 30 81 50  
ICE: 001576353000032 - IF: 80303420 - RC: 7278 Inezgane - PAT: 49802866 - CNSS:2233667 - INP: 043000652

Ait Melloul le : 11 juillet 2023

Mme. AARAB FATIMA

FACTURE N° 516487

## Analyses :

Numération formule plaquettes -----	B	80	
Vitamine D-25OH -----	B	300	
Ferritine -----	B	200	Total : B 580

## Prélèvements :

Sang-----	Pc	2,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER 663,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Soixante Trois Dirhams

*LABORATOIRE CENTRAL  
d'ANALYSES MEDICALES  
Dr. Abdelaziz EL OTMANI  
Av. Hassan II - Ait Melloul  
tel:0528 241 616 Fax:0528 308 151*

# LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPECIALISEES

Dr. Abdelaziz EL OTMANI

Diplômé de Lyon

Ancien interne des Hôpitaux de Lyon & Saint-Etienne

Diplômé d'université de qualité en biologie médicale

Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie - Pharmacologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 11/07/23



Edition du : 11/07/23

\*

245879

Compte Rendu d'Analyses



Laboratoire  
EL OTMANI

المختبر المركزي للتحاليل  
الطبية والعلمية المتخصصة

الدكتور عبد العزيز العثماني

خريج مدينة Lyon

ملحق سابق بمستشفيات Lyon و سانتبيان

دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Mme. AARAB FATIMA

Docteur OUSSAMA STAHI

Réf. : 23G24C

Page : 1/1

INP: 043000652



## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE (SYSMEX XN 1000 SA-01)

			Normales
<u>GLOBULES ROUGES</u> ----- :	4,51	$10^6/\text{mm}^3$	4 - 5,4
HEMOGLOBINE ----- :	11,3	* g/100 ml	12,5 - 15,5
HEMATOCRITE ----- :	35,7	%	35 - 45
V.G.M. ----- :	79	* $\mu^3$	80 - 95
T.C.M.H. ----- :	25	* pg	26 - 33
C.C.M.H. ----- :	32	%	30 - 36
<u>GLOBULES BLANCS</u> ----- :	5 410	/mm <sup>3</sup>	4000 - 10000
POLY. NEUTROPHILES ----- :	46,9	%	
Soit :		2 537 /mm <sup>3</sup>	2000 - 7500
POLY. EOSINOPHILES ----- :	1,5	%	
Soit :		81 /mm <sup>3</sup>	100 - 600
POLY. BASOPHILES ----- :	0,6	%	
Soit :		32 /mm <sup>3</sup>	< 100
LYMPHOCYTES----- :	40,1	%	
Soit :		2 169 /mm <sup>3</sup>	1500 - 4000
MONOCYTES ----- :	10,9	%	
Soit :		590 /mm <sup>3</sup>	200 - 1000
<u>PLAQUETTES</u> ----- :	90 000	* /mm <sup>3</sup>	150000 - 400000

### VITAMINES

16,1 \* ng/ml 30 - 80

VITAMINE D-25-hydroxy-vitamine D-D2+D3 ----- :  
(Méthode : ELFA SUR VIDAS BLUE)

Carence : < 10ng/ml

Insuffisance : < 10 à 29 ng/ml

Valeur souhaitables : 30 à 100 ng/ml

Hyper-vitaminose D : > à 100 ng/ml

### MARQUEURS D'ANEMIES

FERRITINE ----- : 3,3 \* ng/ml 20 - 250  
(Technique : Chimiluminescence CENTAUR CP)

